

FIN DE LA COLLECTE DES DECHETS AU PORTE-A-PORTE: UN REcul QUI VA COUTER CHER!



Crescent Marault, Président de la CA (Communauté de l'Auxerrois), fait le choix d'une transformation profonde de la collecte des déchets sur les 29 communes de l'Auxerrois.

Le 28 septembre 2023, en Conseil communautaire, il fera voter:

- la disparition de 5 de nos 7 déchetteries; certains

Auxerrois seront alors à plus de 20 min d'une déchetterie; les dépôts sauvages vont augmenter

-la fin de la collecte au porte-à-porte; il veut supprimer la collecte devant nos habitations des poubelles jaunes et marron.

Pour cela, Crescent Marault prévoit d'installer 700 points d'apports volontaires (PAV), où nous devons apporter nos déchets ultimes, les biodéchets, les emballages alimentaires et le verre. Ces espaces posent partout de nombreux problèmes : perte d'efficacité du tri, nuisances dues aux dépôts sauvages de déchets à côté, difficultés d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ce mode de collecte ne doit pas être généralisé. Ce choix est un mauvais pari, très éloigné des besoins des habitants et des obligations réglementaires d'efficacité du tri et de réduction des volumes. De plus, cette régression nous coûtera de plus en plus cher d'année en année avec l'augmentation de la Taxe sur le traitement des ultimes.

Nos élus, Florence Loury et Denis Roycourt, voteront contre ces propositions.